

COMMUNE DE VALLANGOUJARD

Fibre optique

L'ouverture du service est à présent annoncée pour avril 2019.

Prix de l'eau

Comme cela avait été annoncé, le prix de l'eau, pour les habitations raccordées au tout-à-l'égout, est en baisse sur la 2^{ème} facture 2018 en cours de diffusion. La municipalité continuera d'œuvrer, en lien avec les communes voisines, pour que cette baisse puisse se poursuivre.

Frelons asiatiques

La Communauté de communes prend à sa charge la destruction des nids de frelons asiatiques (et uniquement de cette espèce). Une douzaine de nids ont déjà été détruits sur la Commune. Les demandes d'intervention doivent être adressées en mairie (avec photos).

Démarcheurs escrocs

Des escrocs démarchent les habitants en prétendant être adressés par la Mairie, un ministère, ou encore par le fournisseur d'électricité, d'eau, etc. Il est vivement recommandé de ne pas donner suite à leurs propositions.

Mur près de l'école

Le mur sur la rue de Labbeville de la propriété récemment acquise par la Commune est en cours de restauration selon les préconisations du PNR et de l'Architecte des Bâtiments de France. Les joints sont réalisés à la chaux, de façon différenciée : la partie basse est traitée de façon à mieux résister à l'eau. La Commune bénéficie d'une aide de 50% du Parc sur un montant de travaux de 17 778 €.

Verger

Un verger de 70 arbres va très prochainement être planté sur le terrain acquis il y a deux ans au-dessus de la miellerie. Ce terrain était nécessaire pour créer, en complément des diguettes et haies réalisées en amont, une mare et une prairie dont la fonction est de filtrer et retenir les coulées de boue.

Le verger va occuper cette prairie. Cette opération aura coûté au total 80 000 € (8 000 € pour le verger), financés à 70% par l'Agence de l'eau et le Département.

Trottoirs

Du fait de la suppression des produits phytosanitaires, il revient aux habitants de désherber leur trottoir à la main.

Chaudière

Une nouvelle chaudière énergétiquement très performante vient d'être installée salle Jean Dréville. Cette opération a été financée à 80% par les certificats d'économie d'énergie gérés par le PNR du Vexin français.

Eco-école

L'école communale a reçu cette année une première qualification éco-école.

Baby-sitters

La Communauté forme des jeunes gens au baby-sitting et publie sur son site un annuaire des baby-sitters.

www.sausseron-impressionnistes.fr

Livraisons en mairie

Vous pouvez vous faire livrer des colis en mairie, 17 rue de Marines, pour vos achats faits sur Internet.

Mairie

01 34 66 51 11

secretariat@vallangoujard.fr
<http://www.vallangoujard.fr>

Fermeture le mercredi après-midi

Fermeture le 24 décembre

Ouverture 31 décembre de 10 à 12h

Tonte et travaux bruyants

Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
Dimanche et fériés de 10h à 12h

Les **feux extérieurs** de toute nature (y compris de simples branchages, de palettes, etc...) sont strictement interdits.

Délinquance

Chaque comportement suspect ou chaque délit doit faire l'objet d'une déclaration immédiate en gendarmerie.

Il est recommandé de rentrer les voitures dans les propriétés.

Chiens

Les propriétaires d'un chien sont tenus de ramasser ses déjections y compris sur les espaces verts.

Centenaire Armistice

Samedi 10 novembre à 16h30, au monument aux morts, sera rendu un hommage aux morts de la première guerre mondiale.

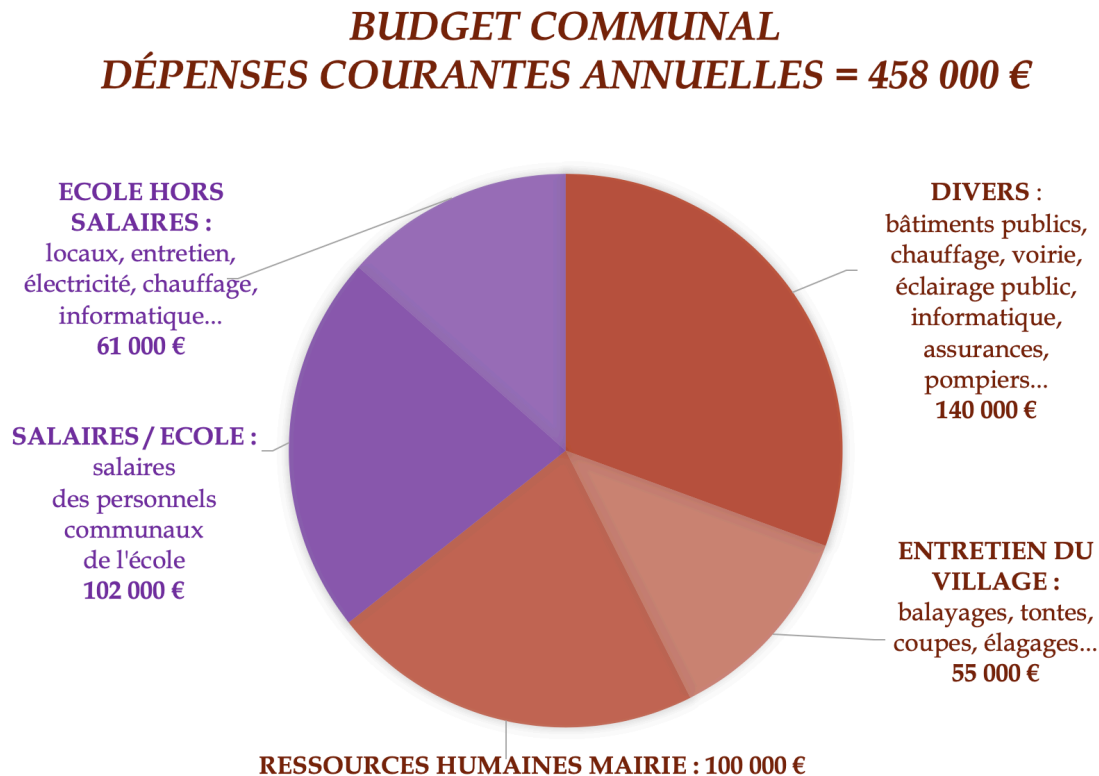
Noël des enfants

Tous les enfants et petits-enfants des habitants du village (scolarisés ou non à Vallangoujard) sont invités **le 8 décembre à 10h** salle Jean Dréville pour un spectacle.

Les dépenses courantes de la Commune

La municipalité conduit, depuis toujours, une politique très économe en matière de dépenses courantes. C'est cette sagesse qui permet de ne pas avoir à augmenter les taux d'imposition pour faire face aux gros investissements prévus.

Répartition des dépenses courantes de la Commune



L'école représente 40% des dépenses courantes de la commune

Les 458 000 € environ de dépenses courantes annuelles correspondent pour 163 000 € (35 %) à l'école communale. Ces dépenses ne comprennent pas les salaires des enseignants qui sont à la charge de l'Éducation nationale. Elles correspondent aux salaires des personnels communaux (agents des écoles maternelles et intervenant pour le sport) ainsi qu'à l'ensemble des dépenses hors salaires (entretien des bâtiments de l'école, chauffage, informatique scolaire...)

L'importante part du budget qui lui est consacrée traduit la priorité donnée à l'école par l'équipe municipale. L'école est, en soi, une responsabilité de premier ordre pour toute collectivité. Sur Vallangoujard, l'école est également un facteur déterminant de l'attractivité du village. Il est donc doublement justifié que la commune maintienne son effort pour accompagner l'engagement des enseignants qui font la qualité de notre école communale.

La sobriété des autres dépenses permet de maintenir une bonne capacité d'autofinancement

Les dépenses courantes de Vallangoujard sont (*en dépit de l'effort particulier sur l'école*) inférieures, au total, à celles des autres petites communes.

Cette gestion serrée des dépenses courantes permet de dégager un excédent annuel (*capacité d'autofinancement*) dédié aux investissements.

Les recettes annuelles étant de l'ordre de 565 000 €, l'excédent par rapport aux dépenses est, chaque année, d'environ 100 000 €, qui peuvent être investis. Cette somme d'environ 160 €/habitant est supérieure à celle habituellement dégagée par les communes comparables (130 €/habitant). Elle suffit à financer les projets de la commune. Le recours à l'emprunt permettant de lisser sur plusieurs années les dépenses les plus importantes.

Marc GIROUD, Maire